

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAUFOR NOTRE DAME

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mai à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrice LEBOUCHER, Maire.

Date de convocation et d'affichage : 16 mai 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombres de Conseillers présents : 10

Nombre de Conseillers votants : 12

Présents : Mme PERRICHET-BAUDET, Mr BOUVIER, Mme TREBERT, Mme TARNAUD, Mr MOREAU, Mr MAHE, Mme BONNEFOY, Mme VIAUD, Mme CHABRUN,

Absentes excusées : Mr BARRIER donne procuration à Mme PERRICHET BAUDET, Mr SIMON donne procuration à Mr LEBOUCHER, Mr JARDIN, Mr ORY, Mme BARCELO

Secrétaire de séance : Mme Annick PERRICHET- BAUDET

Le compte rendu du 13 avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

1/ Demande de subvention au « Plan 5000 terrains de sports » pour l'aménagement d'un espace arboré et ludique.

Monsieur Le Maire présente le projet d'un « espace arboré et ludique » porté par le groupe de travail « staff aire de jeux ».

Ce projet serait d'aménager le terrain aux abords du city et du stade, avec des jeux et des structures adaptés aux jeunes et aux plus anciens en y intégrant un parcours santé, une trame verte à l'orée du bois. Le Conseil Municipal décide de réaliser ces travaux pour un montant estimé de 500 000 euros HT soit 600 000 euros TTC.

Le Conseil Municipal atteste de l'inscription du projet au budget primitif 2023 dans les dépenses de la section investissement et de la compétence de la collectivité à réaliser ces travaux. Le début des travaux sera engagé au 4^{ème} trimestre 2023.

Le Conseil Municipal arrête à l'unanimité les modalités de financement suivantes :

Origine des financements	Montant
DETR 2023	150 000.00 €
Pacte régional pour la ruralité	30 000.00 €
Plan 5000 terrains de sport	200 000.00 €
Maître d'ouvrage	120 000.00 €
TOTAL HT	500 000.00 €

Le Conseil Municipal autorise le Maire Patrice LEBOUCHER à déposer une demande de subvention au « Plan 5000 terrains de sports » 2023 et à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'obtention de cette subvention.

Délibération 202305D01

2/ Acquisition de terrains.

Monsieur Le Maire rappelle les informations portées par la délibération 202212D03 : deux terrains appartenant à la famille De Gastines, en vente sur la commune, la parcelle AB 11 « Le pré du presbytère » d'une superficie de 20 266 m², et la parcelle AC 55 « Pré de la Colomberie » d'une superficie de 8 653 m². Le Conseil Municipal souhaite se porter acquéreur et a validé la signature d'un compromis de vente.

Après échange avec les services compétents, il a été soulevé que la parcelle AB 11 se décompose en deux zones, une partie en zone N loisirs pour 18 697 m² et une partie en zone U mixte 1 pour 1570 m².

Mr Le Maire rapporte aux élus les échanges avec la famille, il a été envisagé que la commune se porte acquéreur de la partie en zone N loisirs de la parcelle AB 11 au tarif de 6 000 € l'hectare pour une superficie d'environ 18 697 m² et de maintenir la proposition de 3 400 € pour la parcelle AC 55.

Les frais de notaire et de bornage seraient à la charge de la commune,

Après avoir entendu les propositions de Mr Le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des votants et autorise Mr Le Maire à signer les documents nécessaires concernant cette opération.

Délibération 202305D02

3/ Questions diverses

- Aménagement d'un parc arboré et ludique :
Une consultation a été lancée le 17 mai 2023 pour un audit acoustique en amont de l'aménagement, pour définir le seuil de nuisance avec une étude d'impact prévisionnelle. En fonction du résultat, des corrections pourront être apportées au projet.
- SIVOM :
Bocages en fête le 17 juin 2023 à Trangé
Comité syndical le 5 octobre 2023 à Chauffour notre Dame
- Inauguration de la salle communale et de la MAM, le samedi 23 septembre 2023
- Création d'un groupe de travail sur les commerces composés de Mr ORY, Mr BARRIER, Mme PERRICHET BAUDET, Mme CHABRUN, Mme VIAUD et Mr BOUVIER

Monsieur Le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h30.

La date du prochain conseil municipal a été fixée au jeudi 22 juin 2023 à 20h30

Le Maire,

Les Conseillers Municipaux,

Mr LEBOUCHER Patrice	Mr ORY René <i>Absent</i>	Mme PERRICHET-BAUDET
Mr SIMON Jean-Luc <i>Donne procuration à Mr LEBOUCHER</i>	Mr BARRIER Jean-Louis <i>Donne procuration à Mme PERRICHET</i>	Mr JARDIN Franck <i>Absent</i>
Mme TARNAUD Stéphanie	Mr BOUVIER Sébastien	Mme TREBERT Marie-Laure
Mr MAHE François	Mme BARCELO Jennifer <i>Absente</i>	Mr MOREAU Nicolas
Mme BONNEFOY Mélanie	Mme VIAUD Leslie	Mme CHABRUN Lucie